

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE

Mesures de la « diversité » dans les industries culturelles et créatives : Enjeux épistémologiques et méthodologiques

1 et 2 octobre 2026

Ce colloque propose une réflexion sur les méthodes et outils de mesure de la « diversité » dans les secteurs culturels et médiatiques. Dans le contexte français, marqué par une tradition universaliste et *colorblind*, la mesure des discriminations ethnoraciales demeure fortement contrainte et les résultats produits sont difficilement comparables à la composition de la population nationale, faute de données publiques de référence. Pourtant, la mesure s'est progressivement imposée¹. Présentée comme un levier nécessaire de lutte contre les discriminations par les pouvoirs publics (Cf. Défenseur des Droits, 2020), elle est également revendiquée par plusieurs organisations professionnelles et syndicales des industries culturelles et créatives (Cf. ACDN, 2024 ; Syndéac, 2025). C'est dans l'espace qui se dessine ainsi — entre contraintes juridiques, injonctions institutionnelles et attentes professionnelles — que s'inscrit ce colloque, qui vise à dresser un état des lieux des méthodes développées par la recherche comme de celles mises en œuvre dans différents secteurs professionnels, à interroger les conditions de leur élaboration et à analyser leurs effets.

Il est primordial de souligner que la centralité de la mesure recouvre des pratiques hétérogènes. Ainsi, les outils étudiés peuvent être ceux mis en œuvre par des institutions publiques ou des autorités de régulation (telles que l'Arcom), par des entreprises médiatiques, ou encore dans le cadre de travaux de recherche portant sur les différentiels de visibilité entre groupes sociaux dans les contenus audiovisuels et médiatiques. Ils peuvent également relever de démarches moins visibles, reposant sur des procédures formalisées ou sur des « bricolages » informels, mis en œuvre par des professionnel·les afin d'informer leur connaissance de la composition de leurs écoles, programmations, distributions ou équipes en termes de diversité. Il est également important de souligner que, si l'on distingue les mesures portant sur les représentations de celles qui concernent

¹ L'intérêt pour les mesures de la diversité et l'objectivation des inégalités et discrimination est telle aujourd'hui, que ces éléments ont été inclus au programme 2026 du Concours externe de l'agrégation du second degré, section sciences économiques et sociales.

les équipes créatives ou techniques, ces dimensions tendent à se recouper dans leurs usages ordinaires.

Ces constats soulèvent plusieurs questions transversales : quels outils sont aujourd'hui disponibles et/ou employés en France ? Sur quelles populations enquêtées et quels contenus peuvent-ils être appliqués, et selon quelles modalités ? Quelles limites et quelles ouvertures présentent-ils ? En structurant ce qui est rendu perceptible et mesurable, comment reconfigurent-ils les critères d'évaluation des politiques d'inclusion ainsi que les manières d'analyser les représentations médiatiques et culturelles ? Comment rendre compte des mesures dites « profanes », aux méthodologies non éprouvées par la recherche, voire hors cadre légal, mises en œuvre par des professionnel·les qui ne communiquent pas sur ces pratiques ? Quels effets celles-ci produisent-elles ? Enfin, dans quels horizons d'attente s'inscrivent ces recours à la quantification, et quels effets produisent-ils sur les pratiques d'éditorialisation et de production médiatique ou artistique ?

Les axes de réflexion engagés pour ce colloque sont pluriels.

Le premier axe (1) porte sur les ouvertures et les limites des mesures de la diversité en contexte *colorblind*. La décision du Conseil constitutionnel du 20 novembre 2007 relative aux statistiques dites « ethniques » a reconnu la légitimité d'un diagnostic des discriminations fondé sur des mesures quantifiées, tout en maintenant l'interdit juridique de catégorisations ethnoraciales explicites (Stavo-Debaugé, 2003 ; Simon et Stavo-Debaugé, 2004). Cette tension demeure structurante : en l'absence de catégories stabilisées, la recherche et les institutions publiques ont privilégié des approches indirectes, fondées sur des indicateurs généalogiques, comme en témoignent notamment les enquêtes TeO et TeO2 menées par l'Ined et l'Insee (Beauchemin et al., 2023). Parallèlement, l'émergence de la « diversité » comme catégorie de l'action publique dans les secteurs médiatiques et culturels à partir des années 2000 a favorisé le développement de la méthode visant à quantifier les personnes « perçues comme » blanches et non blanches dans les contenus médiatiques (Malonga, 2000 ; Macé, 2009), aboutissant à la mise en place du Baromètre annuel de la perception de la diversité par l'Arcom dès 2008. Cet axe invite à interroger les effets de ces choix méthodologiques et leurs implications pour la compréhension des discriminations, dans la continuité de réflexions plus larges sur les enjeux sociopolitiques de la représentation médiatique des minorités dans le contexte francophone (Nayrac, 2011).

Par ailleurs, plusieurs travaux ont transposé la méthode du baromètre de l'Arcom à l'analyse de corpus variés, qu'il s'agisse de corpus cinématographiques (Cervulle et Lécossais, 2022 ; Burnier, Coenen et Wiart, 2025), télévisuels (Cervulle, Lécossais et Tible, 2024) ou encore des productions de l'édition jeunesse (Belkacem et al., 2024). D'autres recherches, mobilisant des indicateurs distincts, témoignent plus largement de l'attention portée aux effets de l'ethnoracialisation dans l'accès aux représentations médiatiques, notamment dans le contexte belge avec les travaux de Sarah

Sepulchre (2022) ou dans le cadre du Global Media Monitoring Project, qui a également donné lieu à des réflexions méthodologiques sur la quantification des rapports sociaux dans les médias d'information (Biscarrat et al., 2017 ; 2024). Cet axe invite donc également à interroger les conditions de circulation de ces outils, leurs modalités de réappropriation par différents acteurs et secteurs, ainsi que les effets — attendus ou non — produits par leur usage dans différents contextes.

Le second axe (2) est consacré aux attentes des professionnel·les et à l'émergence de pratiques « profanes » de mesure de la diversité, développées en l'absence de cadres stabilisés ou en marge des dispositifs institutionnels existants. L'attention portée à la « diversité » s'est en effet déployée de manière inégale selon les secteurs des industries culturelles et créatives. Dans le cinéma, elle s'est traduite par la mise en place d'un financement dédié aux « Images de la diversité » (Mayenga, 2022), sans qu'un outil de mesure similaire au baromètre de l'Arcom ne soit institué. Dans le théâtre, la « politique de diversité » s'est limitée à des recommandations et « feuilles de route » peu contraignantes, alors même que la création d'un outil de mesure avait été préconisée par le Collège de la diversité institué par le ministère de la Culture, dès 2017, puis réitérée par la DILCRAH en 2023.

L'absence d'outils stabilisés et de directives claires quant à ce qu'il s'agirait précisément de mesurer et selon quelles modalités a ainsi favorisé le développement de mesures « bricolées », plus ou moins assumées publiquement, portées par des artistes et des professionnel·les (Cervulle, 2020 ; Picaud-Larrandart, 2025). Ces pratiques reposent tantôt sur des procédures stabilisés, tantôt sur des formes de comptabilité informelle, et visent à objectiver la diversité des distributions, des équipes techniques ou des instances de décision — ces sphères étant étroitement liées, sans toutefois ne relever des mêmes processus de recrutement ni des mêmes échelles de responsabilité dans la chaîne de production des représentations. D'autres secteurs, tels que les écoles de journalisme, n'ont fait l'objet d'aucune prescription publique explicite en matière de « diversité », mais ont néanmoins intégré cette préoccupation sous l'effet de pressions économiques ou partenariales. Ces dynamiques ont notamment donné lieu à des dispositifs de recrutement officiellement fondés sur des critères socio-économiques, mais officieusement ethnoraciaux (Chupin *et al.*, 2016 ; Tasset, 2011 ; Louazon, 2023). Cet axe invite ainsi notamment à interroger ces usages de la quantification, ainsi que les tensions éthiques, juridiques et professionnelles que ces pratiques profanes soulèvent.

Le troisième axe (3) vise à interroger les enjeux épistémologiques et les rapports de pouvoir qui traversent les pratiques de quantification de la « diversité ». Les travaux en sociologie de la quantification ont montré que les indicateurs et les chiffres ne constituent pas de simples instruments descriptifs, mais des dispositifs de production de savoirs socialement et historiquement situés, fondés sur des conventions et traversés par des rapports de force que leur stabilisation tend à invisibiliser (Desrosières, 2010 ; 2014 ; Bruno et al., 2014). Les indicateurs sont également performatifs : ils produisent les catégories qu'ils prétendent représenter, naturalisent les découpages

qu'ils instituent et agissent en retour sur le social (Espeland et Stevens, 1998 ; 2008 ; Hacking, 1995 ; 2006).

Ces enjeux sont particulièrement saillants en matière de race, signifiant flottant (Hall, 1997), objet relationnel et socio-historiquement situé, qui se prête difficilement à une réduction en catégories fixes et mesurables ; objet que les dispositifs de mesure tendent pourtant à stabiliser, au prix d'un cadrage qui laisse largement hors champ l'expérience vécue des discriminations. Ces enjeux font écho à des travaux ayant mis en évidence le caractère réifiant et essentialisant des opérations de catégorisation nécessaires à toute pratique de mesure, notamment en matière de genre (Coulomb-Gully et Méadel, 2011 ; Biscarrat, Coulomb-Gully et Méadel, 2017).

Les critiques développées par Bonilla-Silva et Zuberi (2008) ont ainsi mis en évidence la manière dont certaines pratiques quantitatives reposent sur des « logiques blanches » (*white logics*), reléguant le racisme au rang de variable secondaire et privilégiant des lectures corrélationnelles peu à même de saisir ses dimensions structurelles. Ces questionnements font écho à des travaux montrant que les objectifs chiffrés de diversité dans les industries culturelles ainsi que dans les médias tendent à transformer le racisme en un simple déficit de représentation, occultant les logiques de travail, les routines professionnelles et les rapports de pouvoir qui structurent les industries culturelles et médiatiques et contribuent directement à produire la race (Gray, 2016 ; Saha, 2017). Ces travaux, pour la plupart dans le contexte anglo-saxon, ont également démontré qu'en érigeant la diversité en objectif à atteindre et à surveiller, ces instruments sont devenus centraux pour l'action publique et les secteurs professionnels alors même que leur production repose sur des justifications statistiques souvent opaques. Les chiffres produits relèvent en outre de savoirs fragiles, dépourvus de socles statistiques stabilisés et de standards partagés, malgré la circulation mimétique des indicateurs entre organisations (Eikhof, 2024). Cet axe ouvre aussi à une réflexion sur les usages croissants de l'intelligence artificielle dans l'analyse de corpus, et sur les enjeux éthiques qu'ils soulèvent en matière de mesure de la diversité, notamment au regard des biais susceptibles d'être reconduits ou amplifiés par les dispositifs algorithmiques (Doukhan, 2019 ; 2020).

Propositions de communications attendues :

En réunissant des chercheur-es en sciences de l'information et de la communication, sociologie, informatique, démographie ou encore philosophie, les communications porteront sur les enjeux relatifs à ces mesures de la « diversité », des retours réflexifs sur des méthodes et des catégories utilisées ou bien encore sur les effets produits par les recours à ces mesures dans les secteurs des industries culturelles et médiatiques. Elles pourront concerner des terrains francophones, dans un secteur particulier ou de manière trans-sectorielle et devront, en outre, s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes suscités.

Il est attendu que les propositions se fondent sur des cas empiriques — mise au point de méthodes et/ou mises en œuvre de celles-ci, analyse de méthodes mises en œuvre par des acteur-ices professionnel·les, retours réflexifs sur des analyses de corpus ; enquêtes qualitatives articulées à des enquêtes quantitatives — dont les contours seront précisément définis. Elles devront en outre s'inscrire dans les axes suscités.

Calendrier :

Les propositions de communication doivent être rédigées en français et envoyées en format .doc au plus tard le **30 avril 2026** à l'adresse colloque.mesures.diversite@protonmail.com. D'un format de 5000 signes (espaces compris), elles devront comprendre un titre, le nom de l'auteur/autrice et ses affiliations universitaires, ainsi que 5 mots-clés.

Les notifications d'acceptation ou de refus seront envoyées à partir du 15 juin 2026.

Comité scientifique :

Marion DALIBERT, Université de Lille
Keivan DJAVADZADEH, Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis
Tony HAOUAM, Tufts University
Anna TIBLE, Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis

Comité d'organisation :

BACHIMONT Carmen, IRMÉCCEN - Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle
carmen.bachimont@sorbonne-nouvelle.fr

PICAUD-LARRANDART Inés, CÉMTI, Université Paris 8
ipicaud-larrandart@univ-paris8.fr

Bibliographie indicative :

Association des Centres dramatiques nationaux (ACDN), « Les Centres dramatiques nationaux s'engagent pour la diversité », 14 novembre 2024. En ligne, disponible à l'adresse : <https://www.asso-acdn.fr/actions/les-cdn-s-engagent-pour-la-diversite/> [Consulté le 17 janvier 2026]

BEAUCHEMIN, Cris, ICHOU Mathieu, SIMON Patrick et Le groupe de conception de l'enquête (2023). « Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2) : présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France: », *Population*, Vol. 78, n°1, p. 11-28.

BELKACEM Lila, CHAPUIS Amandine, GALLOT Fanny, HARRARI-KERMADEC Hugo, NYAMBEK MEBENGA Francine et PASQUIER Gaël (2024). « La littérature de jeunesse. : une entrée pour saisir la production de la race dans les industries culturelles françaises ». Communication lors de la journée d'étude « Fabriqué en France : la production culturelle de la race dans l'Hexagone », Paris, CNRS site Pouchet.

BISCARRAT Laetitia, COULOMB-GULLY Marlène et MÉADEL Cécile (2017). « Ce que soulèvent les chiffres. La place des femmes dans les médias : retour sur enquêtes ». *Le Temps des médias*, n° 29, p. 193-207.

BISCARRAT, Laetitia, COULOMB-GULLY Marlène, DOUKHAN David et MÉADEL Cécile (2024). « Quantifier le genre dans les médias: Défis méthodologiques d'une enquête politique », *Communication*, Vol. 41, n°1.

BONILLA-SILVA, Eduardo et ZUBERI, Tufuku, (2008). *White Logic, White Methods. Racism and Methodology*. Lanham : Rowman & Littlefield.

BURNIER Cassandre, COENEN Lucile et WIART Louis (2025). « La blanchité de la méthode : mesurer la diversité ethnique dans les productions cinématographiques », communication lors du colloque international « Les industries culturelles au prisme de la diversité. Acteurs, enjeux, pratiques », Université Paris 8.

BRUNO Isabelle, DIDIER Emmanuel et PRÉVIEUX Julien (dir.) (2014). *Statactivism. Comment lutter avec des nombres*, Paris, Zones-La Découverte.

CERVILLE Maxime (2020). *Le théâtre subventionné face à ses spectres : publics, diversité et controverse sur le racisme*. Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication. Université Paris 8.

CERVILLE Maxime, LÉCOSSAIS Sarah (2022). *Cinégalités, qui peuple le cinéma français ?* Rapport remis au Collectif 50/50. Paris, 2022

CERVILLE Maxime, LÉCOSSAIS Sarah, TIBLE Anna (2024). *Perception de la diversité dans la télévision du quotidien : des programmes aux publics*. Rapport remis à France Télévision

CHUPIN Ivan, SOUBIRON, Aude, TASSET, Cyprien, « Entre social et ethnique: Les dispositifs d'ouverture à la « diversité » dans les écoles de journalisme en France », *Terrains & travaux*, vol. 29, no2, 2016, pp. 217-36.

Collège de la diversité (2017). *Promouvoir la diversité dans le secteur culturel. Le livre blanc du Collège de la diversité*. Paris, Ministère de la Culture.

COULOMB-GULLY Marlène et MÉADEL Cécile (2011). « Plombières et jardinières. Résultats d'enquête et considérations méthodologiques sur la représentation du genre dans les médias ». *Sciences de la société*, n° 83, p. 14-35.

Défenseur des Droits (2020). *Synthèse. Discriminations et origines : l'urgence d'agir*.

Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) (2023). *Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026*

DESROSIÈRES Alain, (2010). *La politique des grands nombres Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte.

DESROSIÈRES Alain, (2014). *Prouver et gouverner : Une analyse politique des statistiques publiques*. Paris : La Découverte.

DOUKHAN David, REZGUI Zohra, POELS Géraldine et CARRIVE Jean (2019). « Estimer automatiquement les différences de représentation existant entre les femmes et les hommes dans les médias ». Journée DAHLIA : « Informatique et Humanités numériques : quelles problématiques pour quels domaines ? » , Nantes, France.

DOUKHAN David (2020). « AI & Data for diversity : Gender Equality Monitor at INA ». In European Broadcasting Union (dir.), *AI and Data Initiative 2020 : Embracing Change*, p. 16-17.

EIKHOF Doris Ruth (2024). *Diversity and Inclusion: Are We Nearly There Yet? Target Setting in the Screen Industries*, Routledge.

ESPELAND Wendy Nelson, STEVENS Mitchell L. (1998) « Commensuration as a Social Process » *Annual Review of Sociology* n° 24, pp.313–343.

ESPELAND Wendy Nelson, STEVENS Mitchell L. (2008). « *A Sociology of Quantification* ». *European Journal of Sociology / Archives européennes de sociologie*, vol. 49, no 3, pp. 401–436.

GHOSN, Catherine (2013). « Minorités ethniques et télévision : quel constat en France et à l'étranger ? Comparaison sélective », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 14, n°1, 2013, p. 51-61.

GRAY Herman, (2016) « Precarious Diversity : Representation and Demography », in Michael Curtin et Kevin Sanson (dir.), *Precarious Creativity : Global Media, Local Labor*, Berkeley, University of California Press, pp. 241-253.

HACKING Ian (1995). *Rewriting the Soul: Multiple Personality and the Sciences of Memory*. Princeton: Princeton University Press.

HACKING Ian. 2006. « Why Race Still Matters ». *Daedalus*, vol. 135, no 4, p. 102–116.

HALL Stuart (1997). « Race, the Floating Signifier ». *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*. London: Sage / Open University, pp. 223–290.

LOUAZON, Elena (2023). « Des journalistes sur-sélectionné-e-s : Parcours de recrutement au sein d'un dispositif de “ diversité ” dans le journalisme », *Sociétés contemporaines*, vol.128, n°4, p. 121-55.

MACÉ Éric (2009). « Mesurer les effets de l'ethnoracialisation dans les programmes de télévision : limites et apports de l'approche quantitative de la “diversité” ». *Réseaux*, n° 157-158, p. 233-265.

MALONGA Marie-France (2000). *Présence et représentation des « minorités visibles » à la télévision française*. Paris, Conseil supérieur de l'audiovisuel, rapport non publié, 152 p.

MAYENGA ÉVÉ, (2022). « Qui représente la “diversité” ? Les conditions sociales et professionnelles de l'accès à une aide publique dans le secteur audiovisuel français », *Biens Symboliques / Symbolic Goods*, n° 10.

NAYRAC Magali (2011). « La question de la représentation des minorités dans les médias, ou le champ médiatique comme révélateur des enjeux sociopolitiques contemporains ». *Cahiers de l'URMIS*, n° 13, en ligne.

PICAUD-LARRANDART Inés (2025). « “Pourquoi nos scènes sont-elles si blanches ?” Les pratiques de programmation des Centres dramatiques nationaux (CDN) au prisme de leur engagement pour la diversité ». Communication dans le cadre du XXIV^e Congrès de la SFSIC, 19 juin 2025

SAHA Anamik (2017). « The Politics of Race in Cultural Distribution: Addressing Inequalities in British Asian Theatre ». *Cultural Sociology*, vol.11, n°3, p. 302-317.

SEPULCHRE, Sarah (2022), *La diversité dans les films belges 2018-2020*. Rapport remis au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, Bruxelles.

SIMON Patrick et STAVO-DEBAUGE Joan, (2004). « Les politiques anti-discrimination et les statistiques : paramètres d'une incohérence ». *Sociétés contemporaines*, 2004/1 no 53, p.57-84.

STAVO-DEBAUGE Joan (2003). « Les vices d'une inconséquence conduisant à l'impuissance de la politique française de lutte contre les discriminations. (1^{ère} Partie). Tu ne catégoriseras point ! », *Carnets de bord*, n°6, p. 19-36.

Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC). « La diversité est-elle un euphémisme ? » [en ligne]. 16 avril 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.syndeac.org/la-diversite-est-elle-un-euphemisme/> [Consulté le 17 janvier 2026].

TASSET, Cyprien (2011). « La certification scolaire de la diversité. Étude d'un dispositif de formation dans une grande école de journalisme: », *Éducation et sociétés*, vol. 27, n°1, p. 133-46.
